



PAR COURRIEL

Québec, le 19 mai 2023

Monsieur, Benoit Rompré
Directeur du site et projets majeurs
Stablex Canada inc.
benoit.rompre@stablex.com



INFORMER

**Objet : Projet de réaménagement de la cellule n° 6 au centre de traitement Stablex à Blainville
– Questions complémentaires – DQ5**



CONSULTER

Monsieur,

En référence au dossier présentement à l'étude, la commission chargée de l'examen du projet précité désire obtenir des renseignements complémentaires.

Veuillez trouver, annexées à la présente, des questions dont nous souhaitons grandement recevoir les réponses d'ici le **24 mai, 16h30** prochain compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.



ENQUÊTER

Afin de faciliter le suivi et le repérage de l'information, bien vouloir reprendre le libellé de chaque question avant d'y ajouter votre réponse.



AVISER

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Anne-Marie Gagné
Coordonnatrice du secrétariat de la commission

p. j

1. Quels sont les facteurs qui peuvent influencer la stabilité du produit stablex (p.ex. température, humidité, présence de matières organiques, etc.) et quelles précautions sont prises pour assurer les conditions de « prise » optimales du stablex.
2. Le document intitulé « Lignes directrices sur la gestion des matières résiduelles et des sols contaminés traités par stabilisation et solidification » présente différents types de procédés de stabilisation et solidification (MELCC, 2021, p.6).
 - Pouvez-vous préciser le type de procédé utilisé par Stablex (p.ex. basé sur l'ajout de liants hydrauliques).
 - Quel est le rôle des sols contaminés en tant qu'intrant dans ce procédé ?
3. Veuillez présenter en détails les étapes de votre programme de contrôle et d'assurance de la qualité du traitement « stablex ».
4. Est-ce que les cellules 1 à 5 ont la même conception? Et quelles sont les principales différences qui distinguent de la cellule 6 projetée?
5. Est-ce le procédé « stablex » actuel est breveté ? Si, oui préciser le brevet.
6. Le « Programme de suivi post-restauration et estimation des coûts » a évalué le volume des eaux lixiviation de la cellule 6 projetée, soit un volume de 150 m³/an. Ce volume n'inclut pas les eaux de lixiviation des cellules 1 à 4 déjà fermées (PR5.5, p. 435_{PDF}).
 - À l'aide d'un tableau synoptique, veuillez présenter votre estimation temporelle (durant la phase post-fermeture) des eaux de lixiviation à traiter spécifiquement pour chacune des cellules 1 à 6 (incluant la 6 projetée) et pour l'ensemble des cellules ?
 - En se basant sur l'expérience des cellules 1 à 4 déjà fermées, pendant combien d'années, le pompage et le traitement des eaux de lixiviation seraient-ils nécessaires après la fermeture de la cellule 6?
7. Les tableaux 5-1 et 5-2 présentés dans le « Programme de suivi post-restauration et estimation des coûts » (PR5.5, p. 436 à 437_{PDF}) montrent la qualité moyenne de l'eau brute à traiter à partir des analyses d'eau de lixiviation.
 - Pour quelle raison certains paramètres n'ont pas été suivis durant les années récentes (p. 435_{PDF})? Précisez de quels paramètres il s'agit ? Expliquez comment ont été déterminés les paramètres à suivre.
 - Avez-vous observé une réduction de la charge en contaminants des eaux de lixiviation brutes avec le temps, notamment après qu'une cellule ait été fermée ? Veuillez développer.
8. Veuillez produire un tableau présentant la qualité moyenne de l'eau brute à traiter à partir des analyses de l'eau de contact collectée dans des cellules actives.

9. L'analyse des critères sociaux de la solution du statuquo (exploitation de la cellule 6 actuelle) de l'étude d'impact indique que : « *Les témoignages de résidents recueillis au comité de bon voisinage depuis 2009 indiquent l'occurrence d'épisodes de bruit et de dispersion d'odeurs dans les quartiers riverains à la cellule de placement n° 5* » (PR3.1, p. 20). Veuillez présenter un graphique des signalements de bruits recensés annuellement depuis 2009 similaire à celui que vous avez présenté sur les odeurs en séance publique (DA7, p. 3_{PDF}).
10. Le terrain de la cellule 6 actuelle (lot 2 272 801) est aménagé sur la majorité de sa superficie, notamment pour y déposer des argiles. Cet aménagement a nécessité du déboisement. Veuillez indiquer la superficie déboisée et la nature de peuplements forestiers qui l'occupaient. Cet aménagement a-t-il occasionné de l'empiètement sur des milieux humides ? Si oui, quelle est la superficie, le type et la valeur écologique des milieux humides qui ont été empiétés ? Prévoyez-vous des mesures de compensation pour les superficies de milieux humides perdues ?
11. Quels sont les risques que la paroi étanche se dégrade ou s'abîme au point qu'elle ne soit plus étanche? Prévoyez-vous faire un suivi à cet effet? Le cas échéant, quels correctifs allez-vous apporter?